

RÉUSSIR SON PROJET COLLABORATIF

# De l'idée à l'implémentation

8 SEPTEMBRE 2023



Qui sommes-nous?



Précurseur et leader mondial du conseil en management et financement de l'innovation depuis 32 ans



215 experts et consultants multidisciplinaires en France 14

bureaux dans le monde

50 %

agences en France

49 % 51 %

femmes

hommes

1000

Clients en France

8 %

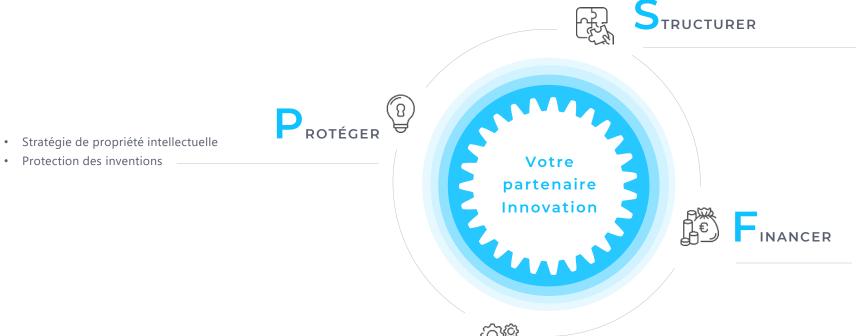
associés

30 %

de croissance annuelle moyenne depuis 4 ans

# Améliorez la performance de votre innovation

Une offre de conseil « sur mesure » couvrant toute la chaîne de valeur de l'innovation



- Diagnostic et stratégie d'entreprises
- Management d'un portefeuille de projets de R&I
- Stratégie de financement
- Étude marketing et stratégie d'accès au marché
- Design de produits, services et interfaces numériques

- Conseil Fiscalité (CIR, CII, IP Box, JEI)
- Assistance au montage de dossier de financement recherche, développement, innovation, investissement
- Management et reporting de projet financé

Recrutement

 Mise à disposition (Ingénieurs et Docteurs, Personnel de recherche et innovation)

# Nos implantations

7 agences en France

> 215 collaborateurs

1000 clients

25,3 M€ chiffre d'affaires







3 300 partenaires en France et en Europe























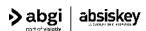














Pourquoi un projet collaboratif et un consortium ?

# Quels freins à la collaboration ?

Complexité administrative des reportings

Propriété intellectuelle | Confidentialité

Ne pas maîtriser l'exploitation (résultats joints, sous-traitance)

Différences culturelles ? Dépendances

Trouver l'appel à projets qui correspond au projet

Engagement des ressources / Dilution du focus de l'entreprise

Trouver des partenaires alignés

Long terme

Risques financiers (versement des fonds)

# Pourquoi un projet collaboratif?

"Collaborative Projects between companies, universities, and other institutions that come together in project proposals addressing grand societal challenges or strategic industrial technologies" site de la Commission Européenne

# Pourquoi un consortium?

Plusieurs organisations : universités, PMEs, industriels...



- Mutualisation des ressources
- · Diversité des points de vue

Un objectif commun, avec un projet d'envergure, structurant



- Innovation ouverte!
- Co-création
- · Adaptation rapide à la filière, aux concurrents

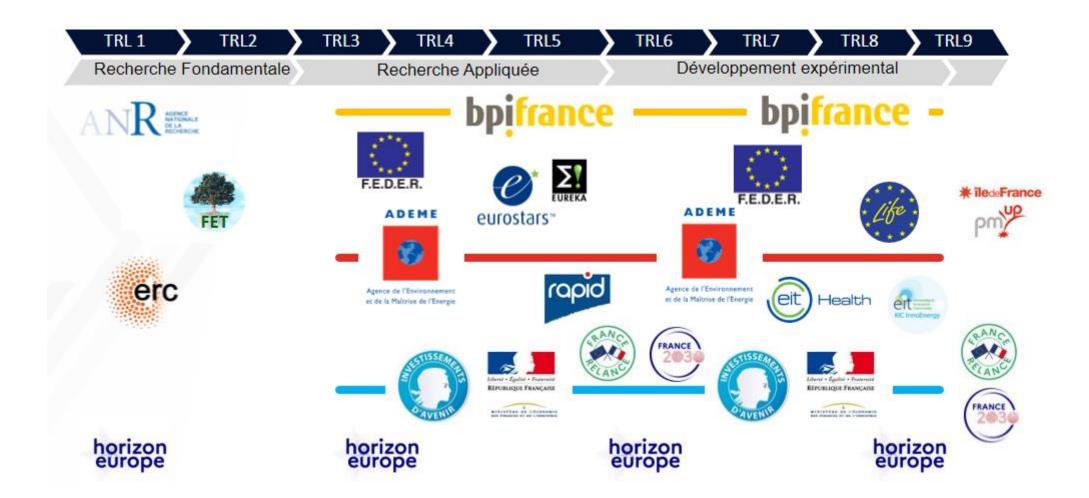
Autour d'accords contractuels définissant les rôles, responsabilités, résultats



- Accès à de nouveaux marchés
- Partage des risques
- · Partage des connaissances, des bénéfices



### Les principaux programmes pour les projets collaboratifs





Choisir son appel à projets

### Étape 1 | Choisir son appel à projets

**Exploratoire EIC Pathfinder** Non collaboratif 0,5 – 2,5 M€ aide **EIC Accelerator** Jusqu'à 15 M€ equity **Projet** Non collaboratif Concours innovation i-Nov\* 300 k€ - 2,5 M€ aide **Consortium FR AAP BPI / ADEME** Développement Collaboratif < 2/3 M€ aide **Consortium EU Eurostars** Autres programmes: RAPID (FR / DUALE) I-Demo / AAP BPI • ADEME (FR / ENV. ENERGIE) **Consortium FR** ou ADEME LIFE (EU / ENVIRONNEMENT) Collaboratif > 2/3 M€ EUREKA aide

**Consortium EU** 

**Horizon Europe\*** 

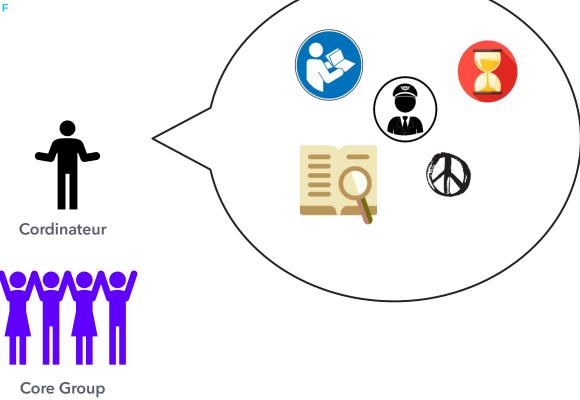


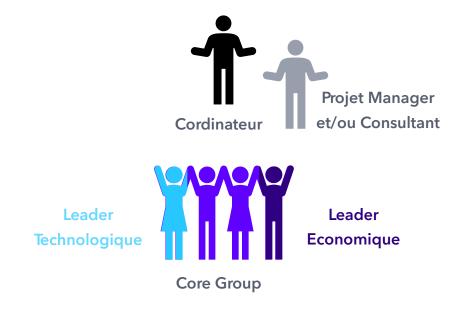
Construire son consortium





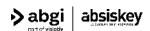














Responsable Gender

Responsable Financier

Leader Technologique

Responsable Data
Management

Personnes travaillant sur le projet















Leader Economique





Responsable Innovation, Exploitation

Responsable Data Management































Responsable Innovation, **Exploitation** 



Personnes travaillant sur le projet











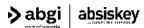
Compétences, connaissances, ressources



Recherche, réseau



Choix, critères



# Quels freins à la collaboration ?

Déjà des solutions

Complexité administrative des reportings

Propriété intellectuelle | Confidentialité

Ne pas maîtriser l'exploitation (résultats joints, sous-traitance)

Trouver l'appel à projets qui correspond au projet

Différences culturelles ? Dépendances

Engagement des ressources / Dilution du focus de l'entreprise

Trouver des partenaires alignés

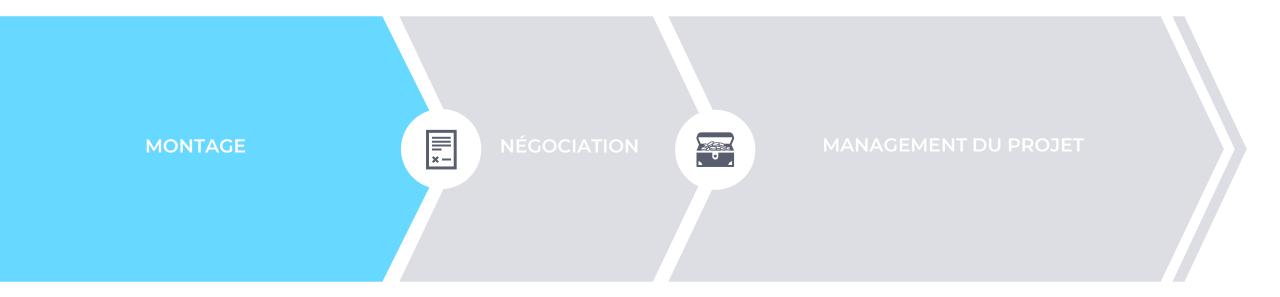
Long terme

Risques financiers (versement des fonds)



U <u>=</u>





# Définir l'idée à la base du projet

#### Par le consortium

- Partager une vision et des objectifs communs
- Définir qui fait quoi, à quel moment, quelles tâches
- Définir la gouvernance du projet

### Par l'appel à projets

- · Critères, thèmes et objectifs de l'AAP
- Risques et opportunités liés à l'AAP
- Correspondance avec les exigences budgétaires
- Comment le pôle peut aider à aligner l'idée avec le projet / peut soutenir la réussite de la candidature

# Rôles dans le montage

#### Coordinateur

- Vérifier la cohérence technique, les réponses à l'AAP
- Faire une estimation du budget Macro par partenaire
- Vérifier et négocier les budgets partenaire par partenaire
- Attention à ne pas divulguer d'informations d'un partenaire à l'autre!
- Veiller aux équilibres (pays, WP, catégories de dépenses...)
- Vérifier que toutes les dépenses nécessaires sont présentes (CFS, gold access, travel costs,...) et la cohérence avec le workplan

#### **Partenaires**

- Remplir le fichier budget dans les temps
- Apporter des justifications
- Choisir ses combats : savoir être souple et tenir compte des équilibres entre partenaires
- Faire confiance au coordinateur

### Charge admin réduite : le cas du Lump Sum

#### MONTAGE

**IMPLÉMENTATION** 

REPORTING TECHNIQUE

REPORTING FINANCIER

**PAIEMENTS** 

**AUDIT FINANCIER** 

#### Horizon Europe classique

- Évaluation de l'excellence, impact, implémentation
- Coûts estimés servant de base
- Basée sur le GANTT : les livrables, les jalons
- Suivi administratif et financier important
- Rapport technique décrivant les activités du projet, les déviations techniques et financières
- Déclaratif, basé sur les coûts réels (feuilles de temps, factures...)
- Prefinancing, Interim payment, Balance payment
- Basé sur les coûts déclarés
- 5 ans après le projet
- Vérification des justificatifs des coûts
- Possibilité de demande de remboursement

#### **Horizon Europe Lump Sum**

- Attention spécifique sur le calcul des coûts
- Forte importance du template Excel de budget
- Basée sur le GANTT : les livrables, les jalons
- · Suivi financier allégé, non obligatoire
- Rapport technique décrivant la complétion des WPs
- Pas d'aspect financier
- Pas de reporting
- Prefinancing, Interim payment, Balance payment
- Un paiement par WP terminé, basé sur le budget initial
- Pas d'audit financier



### Les points clés d'un dossier de montage : l'exemple du HE – Part B



# Points de vigilance

### **Adéquation Programme de financement / Projet**

Thématique / Budget / Marché / Partenariat

### Timing de la prestation de montage!

Si délais courts, le projet doit déjà être assez avancé

### Timing des délais de traitement du dossier par le financeur (3-8 mois)

Vision 360° du porteur

### **R&D / Marché / Exploitation / Industrialisation / Financement**

Disponibilité du porteur sur la période de montage



# « Ce qui est promis doit être réalisé »

#### Montage de la proposition

Obtenir un financement

#### Management du projet

Suivre le plan d'action

**Objectifs** 

Réponse à l'appel à projets, traduire les ambitions,

illustrer l'innovation

• À chaque reporting, un point de progrès est demandé sur les objectifs, avec KPIs.

Livrables

Marquer les fins de tâches, montrer qu'on va produire

- Chaque livrable doit être produit et soumis à la date estimée.
- Si un livrable est rendu en retard, il faut une justification.
- Si un livrable a un retard de plus de 6 mois, c'est une déviation majeure qui peut mener à un avenant au contrat de subvention.

**Milestones** 

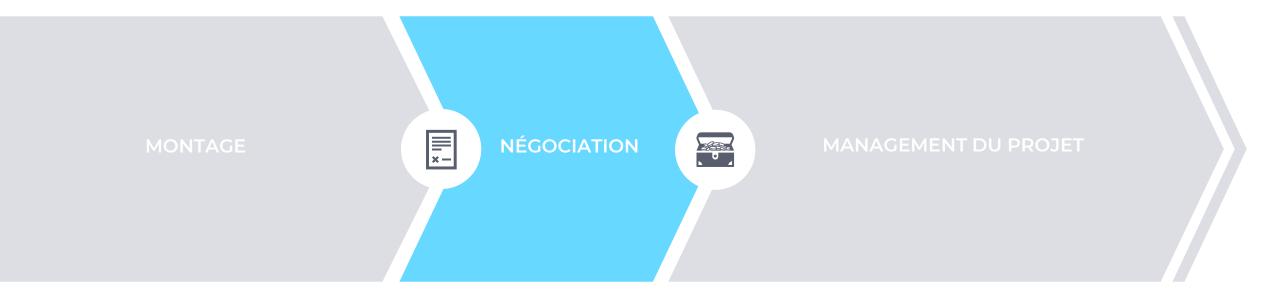
Jalonner le plan de travail, montrer la logique du découpage des work packages ou lots de travail

- Chaque milestone doit être noté comme achevé à une date définie, avec un élément de vérification (un livrable, une démo, un proto...).
- Si un milestone est achevé en retard, il faut une justification.
- Un milestone non validé est une déviation majeure (réduction de l'ambition) et peut mener à une réduction des coûts.





Votre projet est retenu pour un financement!



### 2 contrats clés

### **Grant Agreement** Accord de subvention

- Proposé par le **financeur**, signé entre lui et le consortium
- Décrit l'implémentation du projet : plan de travail, budget, lots de travail, taches, livrables...
- Décrit les **obligations** de chaque partenaire et du coordinateur
- Décrit les **modalités financières** : subventions, avances (et remboursement), part du financement débloqué à signature (fixé par le financeur)
- Généralement en différentes parties :
  - Un texte libre décrivant les details techniques (annexe technique, Part B...)
  - Un budget
  - Une partie administrative décrivant le timing, la liste d'attendus... (gantt, annexe indicateurs, Part A...)
- Votre contract de référence pour implementer l'action
- 1 convention par partenaire en national, 1 convention par consortium en EU

### **Consortium Agreement**

#### Accord de consortium

- Discuté, défini, et signé entre les partenaires
- Obligatoire pour que le Grant Agreement puisse entrer en force et pour que le projet puisse démarrer (même sans droit de regard du financeur)
- Décrit l'organisation interne du travail, par exemple :
  - Comment va-t-on distribuer les paiements ?
  - Comment va-t-on prendre des décisions ?
  - A quelle fréquence seront organisés les réunions ?
  - Comment sera gérée la Propriété Intellectuelle ?
  - Comment seront gérés les risques ?

#### NÉGOCIATION

### Les étapes classiques d'une négociation

Ethics check Financial capacity check Gender check Préparation de l'accord Signature de l'accord par les Complétion de la plateforme de suivi de subvention partenaires et le financeur Définition des modalités de reporting (périodes, attendus) Seuil et unité d'œuvre pour remboursement de l'avance Notification de financement Livrables additionnels imposés par le financeur (ACV, plan d'exploitation, plan de communication, livrables éthiques...) Définition du contrat (gouvernance, Préparation de l'accord Signature de l'accord par les paiements...) partenaires de partenariat Identification de la PI des partenaires



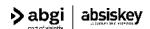
### Obligations contractuelles (cas du HE)



- Garder l'information projet stockée et à jour dans la plateforme EU
- Informer le consortium et le financeur Dupont cas de problème affectant le projet
- Soumettre à temps au coordinateur les documents financiers nécessaires aux paiements, les livrables et rapports techniques, les états financiers liés au projet, tout autre document demandé par le financeur



- Monitorer le projet
- Être l'intermédiaire avec le financeur
- Collecter et vérifier les documents destines au financeur, et les Soumettre
- Informer le financeur des paiements réalisés
- Distribuer les paiements reçus du financeur au consortium





Kick-Off-Meeting!



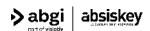
O MANAGEMENT DU PROJET



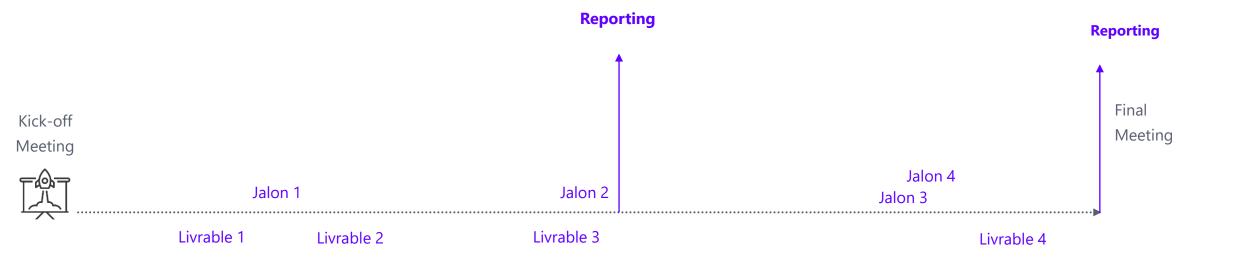
Kick-off Meeting



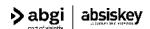
Final

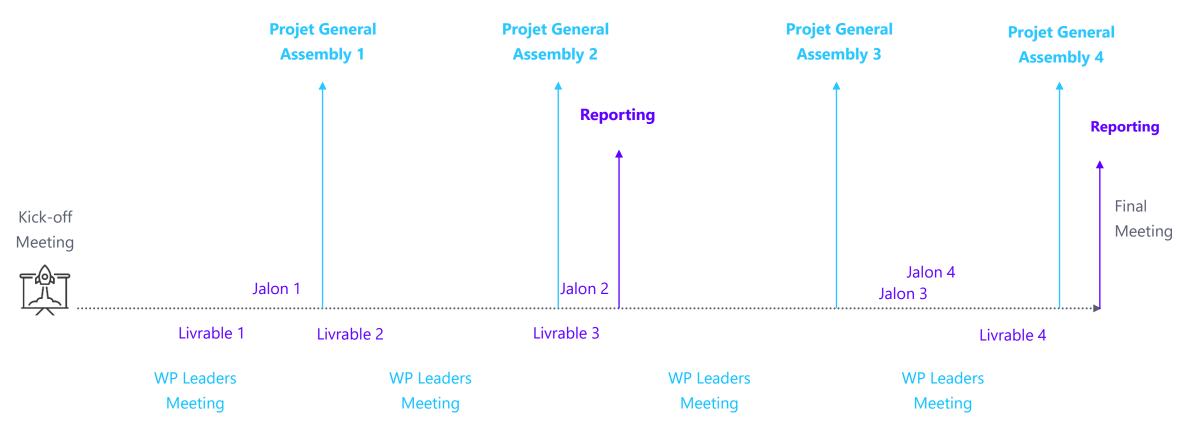


······









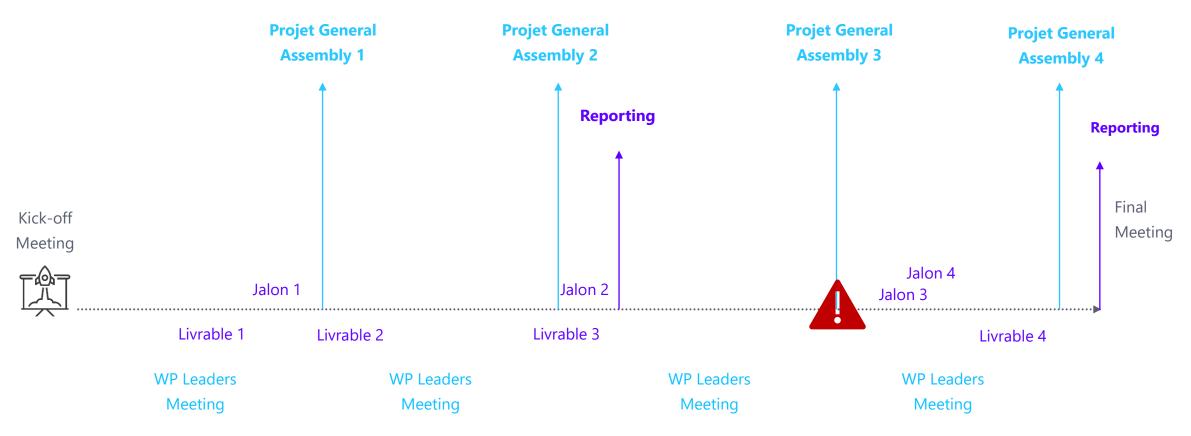






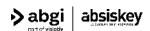
**Consortium Agreement** 

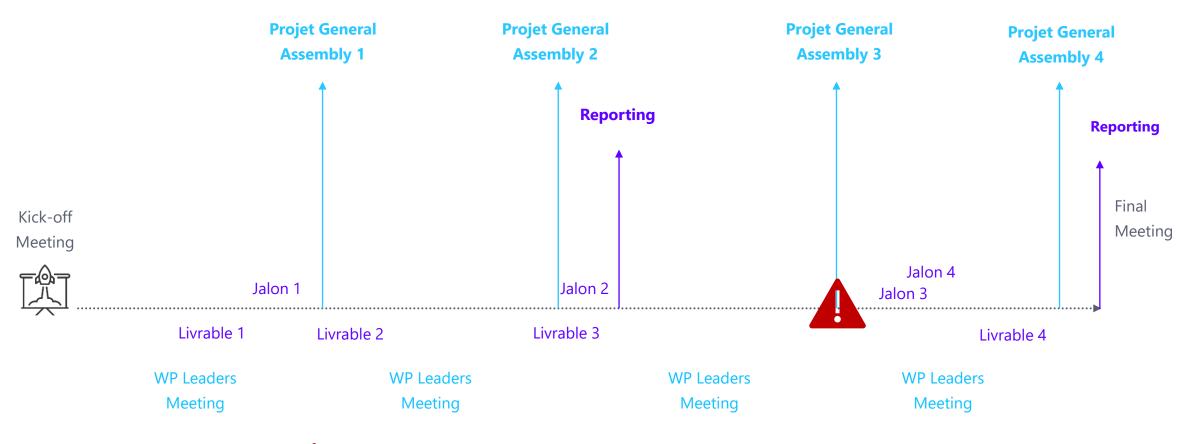






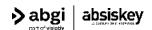


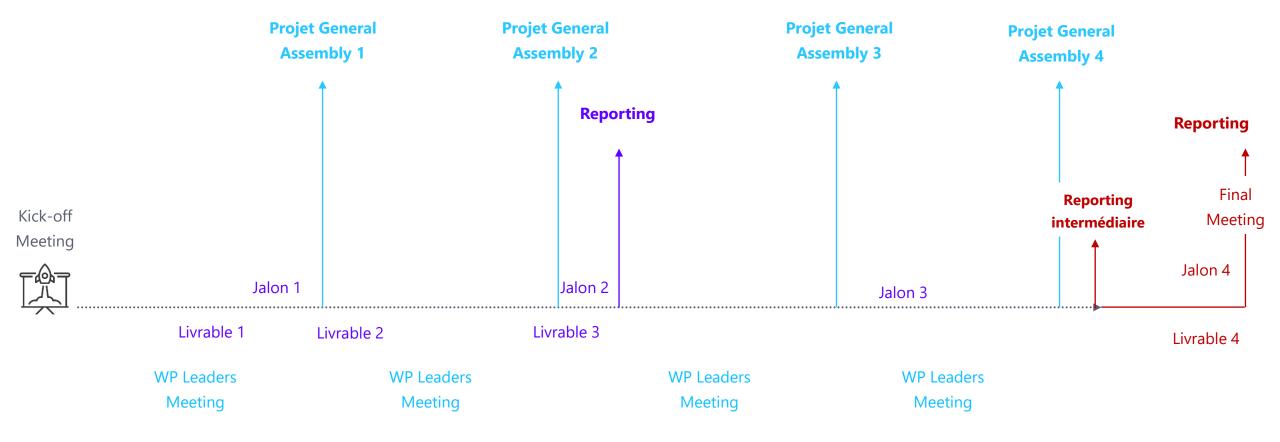


















# Reporting



Progrès technique



Progrès financier











## Reporting















Communication











## Points de vigilance



### **Canaux de communication efficaces et réguliers**

→ Project Handbook, Responsable communication

### Stratégies pour résoudre les désaccords

→ Consortium Agreement

### S'assurer que chaque partenaire remplisse ses obligations

→ Consultant externe, clause du CA

### S'assurer que les partenaires ne surconsomment ou sousconsomment pas leur budget

→ Responsable financier capable d'identifier les déviations, ou logiciel dédié au management de projet collaboratif

### Mettre en place une culture projet

→ faire des réunions des bons moments, des célébrations des réussites collaboratives

### Suivre l'adéquation du projet au programme en continu

→ Suivi des impacts, encore mieux par un externe

### **Suivre les risques!**

→ Anticiper pour futurs avenants ou solutions techniques



#### **IMPLÉMENTATION**

Quels freins à la collaboration?

Déjà des solutions

Complexité administrative des reportings

Propriété intellectuelle | Confidentialité

Ne pas maîtriser l'exploitation (résultats joints, sous-traitance)

Trouver l'appel à projets qui correspond au projet

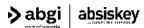
Différences culturelles ? Dépendance

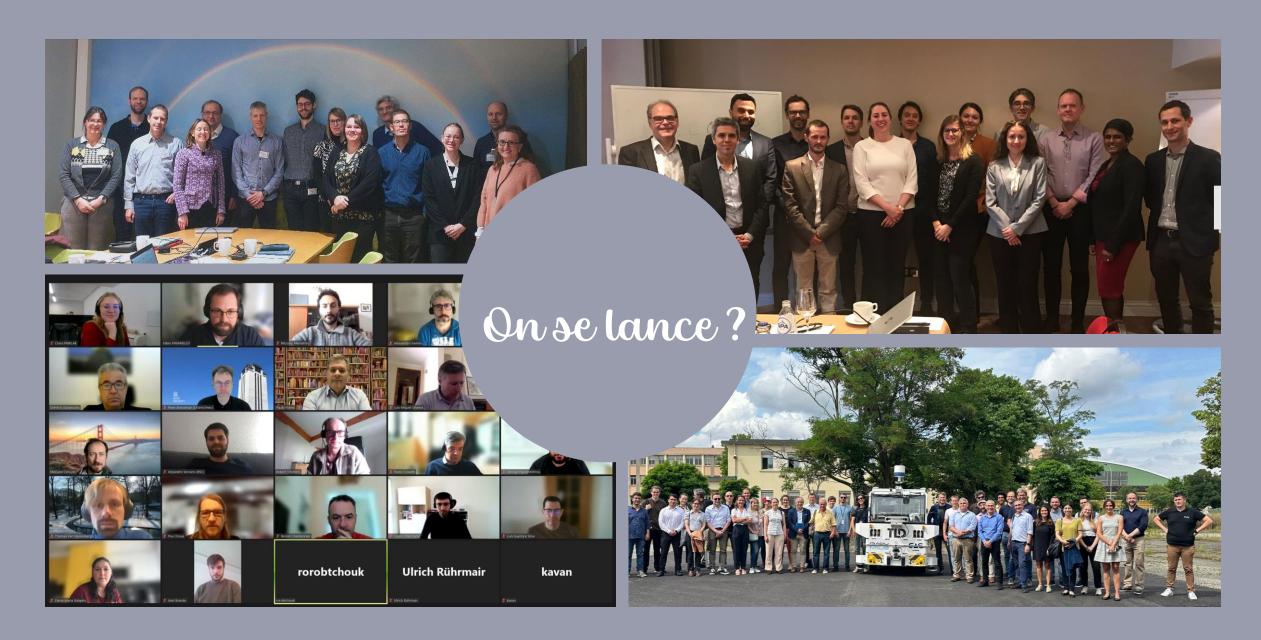
Engagement des ressources / Dilution du focus de l'entreprise

Trouver des partenaires alignés

Long terme

Risques financiers (versement des fonds)





Merci.



BRAZIL • CANADA • FRANCE • GERMANY IRELAND • POLAND • UK • USA

Angers • Aix-en-Provence Bordeaux • Grenoble Lyon • Paris • Toulouse

ABGi France 52 quai Rambaud 69002 LYON contact@abgi-france.com Tél. +33 4 78 92 40 00 www.abgi-france.com





41 bis rue Dupetit Thouars 49000 Angers contact@absiskey.com Tél. +33 2 41 20 01 02 www.absiskey.com



